



CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} juillet 2016

COMPTE-RENDU

MAIRIE
DE
29810 LAMPAUL-PLOUARZEL
FINISTERE

Téléphone 02.98.84.01.13
Fax 02.98.84.04.34
e-mail mairie.lampaul-plouarzel@orange.fr
web www.lampaul-plouarzel.fr

Etaient présents : Les conseillers en exercice à l'exception de Cyril CANDAS qui a donné pouvoir à Gilles LE BEC et René KEREBEL qui donne pouvoir à Martine LAVANANT.

Secrétaire de séance : Nicolas TOCQUER est élu Secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 mai 2016 est adopté à l'unanimité.

TRAVAUX d'AMENAGEMENT VRD rue du CREAC'H : attribution du marché

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de faire réaliser les travaux d'aménagement de voirie et réseaux d'eaux pluviales de la rue du Créac'h dans sa totalité, soit entre l'école Sainte Marie jusqu'à la rue Saint Egarec. Les travaux sont confiés à l'entreprise COLAS de Plougastel-Daoulas pour un montant de 136 171 € HT et doivent démarrer au début du mois de septembre pour une durée de deux mois et demi environ.

MODIFICATION du TABLEAU des EFFECTIFS

Suite à des mouvements dans le personnel périscolaire il y a lieu de procéder à une modification du tableau des effectifs qui consiste en la suppression d'un poste d'Adjoint d'animation 2^{ème} classe à 30 H. hebdomadaires et son remplacement par la création d'un poste d'Adjoint d'animation 1^{ère} classe à Temps Non Complet (30/35^{ème}) à compter du 1^{er} septembre 2016. Un recrutement est en cours pour un(e) candidat(e) titulaire du BPJEPS.

RENOUVELLEMENT pour UNE ANNEE du CONTRAT CAE/CUI secteur PERISCOLAIRE

A l'unanimité le Conseil Municipal décide du renouvellement pour l'agent actuellement en poste pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 à raison de 22 H.00 hebdomadaires.

GROUPEMENT de COMMANDE INTERCONNEXION des SITES

A l'unanimité le Conseil décide d'adhérer au groupement de commande pour l'interconnexion des sites distants engagé par la CCPI pour une durée de 4 ans.

POINT sur les TRANSFERTS de COMPETENCE vers la CCPI (tourisme)

Monsieur le Maire rappelle que la Loi NOTRe entraîne au 1^{er} janvier 2017 un transfert de la compétence tourisme à la CCPI qui, de fait, va créer un office communautaire. Par conséquent, il y aura lieu de prononcer la dissolution de tous les Offices de Tourisme municipaux. Une réflexion est d'ores et déjà engagée pour transformer les statuts de ces derniers afin qu'ils puissent continuer à mener des actions dans le domaine de l'animation.

CONVENTION de PARTENARIAT « COLLEGES NUMERIQUES et INNOVATIONS PEDAGOGIQUES »

Le Collège de Kerzouar à SAINT-RENAN a été retenu dans le cadre d'un appel à projets « collèges numériques et innovations pédagogiques ». En qualité d'école de secteur de ce collège il a été proposé d'être associés à la démarche pour l'école primaire de Kérargroas qui pourrait être équipée en tablettes informatiques.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à cette opération. Le montant de l'investissement d'environ 6 500 € sera subventionné à hauteur de 50 %.